COMITE FRANÇAIS POUR
LA SOLIDARITE INTERNATIONALE

32 rue Le Peletier
F-75009 Paris

Tél. : 33 (0) 1 44 83 88 50
Fax : 33 (0) 1 44 83 88 79

@ : info@cfsi.asso.fr
www.cfsi.asso.fr

RAPPORT FINANCIER 2018

Assemblée générale du 25 juin 2019

SOMMAIRE

1. RAPPORT DU TRESORIER 4
2. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES 6
3. ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 16
3.1. Chiffres clés 16
3.2. Faits caractéristiques de l'exercice 16
3.3. Principales règles et méthodes comptables 17
3.4. Résultat 17
3.5. Informations sur le bilan 18
3.6. Informations sur le compte de résultat 21
3.7. Autres informations 24
4. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 26
4.1. Description du modèle socio-économique du CFSI 27
4.2. Politique de réserves 27
4.3. Règles d'établissement du compte d'emploi des ressources (CER) 27
4.4. Les emplois de l'exercice (colonne 1 du CER) 29
4.5. Les ressources (colonne 2 du CER) 34
4.6. L'affectation par emploi des ressources collectées auprès du public (colonne 3 du CER) 35
4.7. Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2018 (colonne 4 du CER) 35
5. CONVENTIONS SIGNEES AVEC DES ORGANISATIONS REPRESENTEES AU CONSEIL DE DIRECTION 37
5.1. Conventions signées en 2018 37
5.2. Conventions exécutées en 2018 et signées lors des exercices précédents 38

1. RAPPORT DU TRESORIER

Comme chaque année, ce rapport présente les grandes lignes de l'évolution de la situation financière du CFSI par rapport aux orientations et aux objectifs que nous nous étions fixés lors de notre Assemblée Générale de l'année dernière. L'annexe présente tous les éléments d'information sur les comptes de l'exercice.

Pour éclairer la situation financière de notre association et ses enjeux à la clôture de l'exercice 2018, voici une synthèse des éléments marquants de l'année écoulée :

- le premier fait marquant de l'exercice 2018 est la baisse du bilan du CFSI par rapport à l'année passée, qui passe de 7 383 706 € à 5 520 835 € car les projets pluriannuels en cours de réalisation ont consommé des fonds dédiés constatés les années précédentes, notamment pour nos programmes Agriculture et Alimentation et PCPA Algérie-Joussour. Comme à chaque fois, ces nouvelles phases de programmes ont un impact sur les comptes de l'association, quoique moindre qu'il y a quelques années grâce au « lissage » des activités réalisé par l'équipe qui a permis de palier au caractère cyclique de nos actions et de renforcer la résilience de notre association.
- le solde de l'exercice est très légèrement positif de 3 469,61 €, un montant très proche de celui réalisé l'an passé et que nous proposons d'affecter à la réserve statutaire comme à l'accoutumée.
- le budget (compte de résultat) est globalement stable et s'élève à 4 618 827 €. Les programmes pluriannuels déjà engagés se sont prolongés cette année, se traduisant par une augmentation de l'ordre de 14 % des dépenses liées à leur exécution et du montant des conventions associées (plus de 150 conventions de partenariat ont été suivies l'an passé, dont 79 signées sur l'exercice). De manière additionnelle, les programmes triennaux se sont traduits dans les comptes par une hausse des engagements à réaliser sur ressources affectées, qui passent de 992 798 € à 1 134 536 €.
- l'année 2018 est donc une année de « milieu de cycle » pour plusieurs de nos activités clés : Agriculture & Alimentation, PCPA Joussour – Algérie et de fin de cycle pour le PCPA Congo et Coopérer Autrement en Acteur de Changement. Ceci explique que le montant total des sommes allouées aux missions sociales est en augmentation en valeur absolue, passant de 2 558 677 € à 2 978 013 €. Dans la continuité des années précédentes, la thématique Société Civile et Participation représente 52 % de nos emplois (en très légère diminution), et la thématique Agriculture et Alimentation 34 % (en augmentation du fait de son plein renouvellement en 2017).
- les charges de personnel sont en légère augmentation (4,9%), passant de 792 839 € à 831 789 € en raison du recours à des salariés en contrat à durée déterminée pour 2 programmes et pour des remplacements. Plus des trois quarts du temps de l'équipe (76 %) a été affecté aux missions sociales en 2018.
- l'exercice 2018 se traduit également dans le financement du CFSI qui a été assuré, dans les mêmes ordres de grandeur que les années précédentes à 69 % par des ressources de l'exercice et à 31 % par des reprises sur dotations aux engagements. Les subventions publiques et privées de l'exercice sont en légère diminution du fait du caractère de « milieu de cycle » de ce dernier : 2 201 934 € contre 2 565 569 € en 2017. Elles sont constituées à hauteur de 90 % par les cofinancements de l'Agence française de développement et de l'Union Européenne, les 13 % restant étant composés de subventions de diverses fondations privées (Fondation de France, Fondation Carasso, Seed Foundation, Biocoop, Lea Nature…). Ces dernières, en augmentation cette année illustrent le travail important fait par l'équipe en la matière

- enfin, les fonds issus de la générosité sont en baisse de 10 %, passant de 562 232 € à 505 081 €, du fait d'une conjonction de facteurs : diminution des ressources issues de la collecte (- 8%) et absence de legs/assurances et dons issus des placements solidaires. Dans ce contexte, les frais d'appel à la générosité sont également en baisse car l'opération de recrutement de donateurs n'a démarré qu'au deuxième semestre 2018 alors qu'elle concernait toute l'année écoulée en 2017.

On voit ainsi se dessiner les enjeux liés à l'activité du CFSI et les enjeux pour les prochaines années :

- A travers ses programmes pluriannuels, le CFSI continue à bénéficier d'une bonne visibilité et de la confiance de bailleurs de fonds publics et de fondations partenaires, en particulier l'Agence Française de Développement et la Fondation de France.
- Au-delà, il y a un enjeu à court-long terme pour le CFSI de continuer à nourrir ce qui fait notre spécificité et à renforcer la pertinence de nos actions auprès de nos partenaires comme des bailleurs de fonds, à travers un renouvellement de nos stratégies ou le développement de nouveaux programmes d'activité. C'est l'objet de notre discussion collective en Assemblée Générale, vis-à-vis des enjeux de société qui montent en puissance, au niveau international, mais aussi national.
- Pour mettre en œuvre ces orientations le CFSI devra s'appuyer sur la générosité du public et sa capacité à construire des partenariats financiers de long terme, avec les pouvoirs publics comme avec des fondations.

Pour finir, je nous souhaite un débat riche et fructueux, sur un sujet essentiel pour penser l'évolution de notre mission et de nos engagements dans les années qui viennent.

Christophe ALLIOT

Trésorier du CFSI

2. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

DOUCET, BETH & ASSOCIÉS
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

Association
COMITE FRANÇAIS POUR LA SOLIDARITE INTERNATIONALE
(C.F.S.I.)
32 RUE LE PELETIER - 75009 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

À l'Assemblée Générale de l'association C.F.S.I.

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 28/06/2016, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association C.F.S.I. relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Total Bilan :	5 520 835,25 euros
Total Produits d'exploitation :	3 150 992,24 euros
Total Résultat :	3 469.61 euros

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit
Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans l'annexe « Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes » du présent rapport.

12-14 RUE DE L'EGLISE - 75015 PARIS - TEL : 01 45 79 41 24 – Contact : magalie.peronny@softreport.fr
S.A.R.L. AU CAPITAL DE 11 161,25 euros, inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris et de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
SIREN B 302 588 025 R.C.S. PARIS - TVA intracommunautaire : FR 03 302 588 025

DOUCET, BETH & ASSOCIÉS
Expertise Comptable Commissariat aux Comptes

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Reconnaissance des produits d'exploitation :

Votre association constate ses produits d'exploitation selon la méthode décrite dans les paragraphes de l'annexe intitulés « Principales règles et méthodes comptables », « Fonds dédiés », « Produits constatés d'avance » et « Les ressources ». Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à vérifier la correcte application de cette méthode en appréciant les données et hypothèses retenues, en effectuant des tests de détail et en examinant les procédures appliquées au sein de votre association.

- Estimations comptables significatives :

Comme indiqué dans les paragraphes « Principales règles et méthodes comptables » et « Charges constatées d'avance » de l'annexe, votre association comptabilise les engagements liés aux conventions avec les membres et les partenaires. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons revu les procédures mises en place par la direction pour identifier et évaluer les charges liées, ainsi que leur report sur les exercices futurs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

DOUCET, BETH & ASSOCIÉS
Expertise Comptable Commissariat aux Comptes

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.
Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité de Direction.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.
Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 07 juin 2019

DOUCET, BETH ET ASSOCIES

Commissaire aux Comptes
Compagnie Régionale de Paris

Représentée par Nathalie ELIO

DOUCET, BETH & ASSOCIÉS
Expertise Comptable Commissariat aux Comptes

Annexe au rapport :
Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

DOUCET, BETH & ASSOCIÉS
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

Association
COMITÉ FRANÇAIS POUR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE
(C.F.S.I.)
32 RUE LE PELETIER - 75009 PARIS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2018

Aux membres de l'Assemblée Générale,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la COMPAGNIE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

12-14 RUE DE L'EGLISE - 75015 PARIS - TEL : 01 45 79 41 24 – Contact : magalie.peronny@softreport.fr
S.A.R.L. AU CAPITAL DE 11 161,25 euros, inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris et de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
SIREN B 302 588 025 R.C.S. PARIS - TVA intracommunautaire : FR 03 302 588 025

DOUCET, BETH & ASSOCIÉS
Expertise Comptable Commissariat aux Comptes

Conventions sur projets signées avec des organisations membres du Conseil de direction du CFSI :

Le total des conventions signées avec ces organismes en 2018 s'élève à **154 115,00 euros** et se décompose ainsi :

- Batik International, représenté par Pauline de la Cruz	9 275,00 euros
- Cap Solidarités, représenté par Faustine Wawak	7 490,00 euros
- Coopération Atlantique, représenté par Pierre Demerle	7 990,00 euros
- CGT, représenté par Marie-Christine Naillod	6 670,00 euros
- GRDR, représenté par Olivier Le Masson	58 000,00 euros
- SOL, représenté par Clotilde BATO	50 000,00 euros
- GRET, représenté par Damien Thibault	6 690,00 euros
- Secours populaire français, représenté par Marie-Annick Chambon	8 000,00 euros

CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Le total des conventions signées avec ces organismes s'élève à **467 346,00 euros** et se décompose ainsi :

- Artisans du Monde Bourg en Bresse représenté par Agnès Renauldon	2 500,00 euros
- Echangeons le Monde, représenté par Agnès Renauldon	2 000,00 euros
- Cap Solidarités, représenté par Aït Essaghir El Hassan	63 375,00 euros
- Coopération Atlantique, représenté par Pierre Demerle	85 740,00 euros
- Elevages sans Frontières, représenté par Bruno Guermonprez	67 971,00 euros
- Fédération Artisans du Monde, représenté par Gérald Godreuil	1 100,00 euros
- GRDR, représenté par Olivier Le Masson	115 620,00 euros
- GRET, représenté par Damien Thibault	114 040,00 euros
- SOL, représenté par Clotilde Bato	15 000,00 euros

Fait à Paris, le 07 juin 2019

DOUCET, BETH & Associés

Commissaire aux Comptes
Compagnie Régionale de Paris

Représentée par Nathalie ELIO

CFSI	**Bilan actif**	**N° Siret** 77568915100071
		NAF (APE) 8899b
32 RUE LE PELETIER		**N° Identifiant**
		Période du 01/01/18
75009 PARIS	**Document fin d'exercice**	**au** 31/12/18
		Tenue de compte : EURO

© Sage - Sage 100 Comptabilité i7 8.10 Date de tirage 04/06/19 à 21:17:08 Page : 1

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311217
Immobilisations incorporelles	**22 818,47 €**	**19 635,31 €**	**3 183,16 €**	
Logiciels	22 818,47 €	19 635,31 €	3 183,16 €	
Logiciels en cours				
Immobilisations corporelles	**61 978,12 €**	**54 813,56 €**	**7 164,56 €**	**8 102,38 €**
Agencement, matériel, mobilier	61 978,12 €	54 813,56 €	7 164,56 €	8 102,38 €
Autres participations				
Immobilisations financières	**16 549,96 €**		**16 549,96 €**	**17 720,77 €**
Dépôt loyer et 1 % logement	16 549,96 €		16 549,96 €	17 720,77 €
TOTAL I	**101 346,55 €**	**74 448,87 €**	**26 897,68 €**	**25 823,15 €**
Créances	**2 968 302,40 €**		**2 968 302,40 €**	**3 641 158,78 €**
Créances diverses	501 874,76 €		501 874,76 €	523 758,54 €
Subventions à recevoir	2 466 427,64 €		2 466 427,64 €	3 117 400,24 €
Valeurs mobilières de placement	**25 663,34 €**		**25 663,34 €**	**26 122,34 €**
Autres titres	25 663,34 €		25 663,34 €	26 122,34 €
.				
Disponibilités	**1 420 730,52 €**		**1 420 730,52 €**	**2 248 334,26 €**
Banque	1 420 730,52 €		1 420 730,52 €	2 248 334,26 €
Charges constatées d'avance	**1 079 241,31 €**		**1 079 241,31 €**	**1 442 267,47 €**
Charges constatées d'avance	1 079 241,31 €		1 079 241,31 €	1 442 267,47 €
TOTAL II	**5 493 937,57 €**		**5 493 937,57 €**	**7 357 882,85 €**
TOTAL GENERAL (I à II)	**5 595 284,12 €**	**74 448,87 €**	**5 520 835,25 €**	**7 383 706,00 €**

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

CFSI	**Bilan passif**	N° Siret 77568915100071
		NAF (APE) 8899b
32 RUE LE PELETIER		N° Identifiant
		Période du 01/01/18
75009 PARIS	Document fin d'exercice	au 31/12/18
		Tenue de compte : EURO

© Sage - Sage 100 Comptabilité i7 8.10 Date de tirage 04/06/19 à 21:17:08 Page : 2

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311217
Fonds associatif			**68 072,99 €**	**64 131,74 €**
Réserve statutaire			68 072,99 €	64 131,74 €
Réserves			**350 632,74 €**	**350 632,74 €**
Réserve opération de développement			350 632,74 €	350 632,74 €
Report à nouveau				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice			**3 469,61 €**	**3 941,25 €**
Résultat de l'exercice			3 469,61 €	3 941,25 €
TOTAL (I)			**422 175,34 €**	**418 705,73 €**
Provisions pour risques				**5 000,00 €**
Provisions pour risques				5 000,00 €
Provisions pour charges				
Provisions pour charges				
TOTAL (II)				**5 000,00 €**
Fonds dédiés			**2 534 469,69 €**	**2 840 837,19 €**
Fonds dédiés sur subventions			2 237 760,61 €	2 551 086,60 €
Fonds dédiés sur fonds privés			296 709,08 €	289 750,59 €
Dépôts reçus pour bureaux			**8 601,80 €**	**8 601,80 €**
Dépôts sous locataires bureau			8 601,80 €	8 601,80 €
dettes financières				
banques creditrices				
Dettes fourniss. & cptes rattachés			**1 663 827,06 €**	**2 172 156,72 €**
Dettes fourniss. & cptes rattachés			1 651 626,99 €	2 172 156,72 €
Subventions à reverser			12 200,07 €	
Dettes fiscales et sociales			**120 100,36 €**	**138 909,56 €**
Dettes fiscales et sociales			120 100,36 €	138 909,56 €
Produits constatés d'avance			**771 661,00 €**	**1 799 495,00 €**
Produits constatés d'avance			771 661,00 €	1 799 495,00 €
TOTAL (III)			**5 098 659,91 €**	**6 960 000,27 €**
TOTAL GENERAL (I à III)			**5 520 835,25 €**	**7 383 706,00 €**

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

CFSI	**Compte de résultat**	**N° Siret** 77568915100071
		NAF (APE) 8899b
32 RUE LE PELETIER		**N° Identifiant**
		Période du 01/01/18
75009 PARIS	**Document fin d'exercice**	**au** 31/12/18
		Tenue de compte : EURO

© Sage - Sage 100 Comptabilité i7 8.10 Date de tirage 04/06/19 à 21:18:21

Détail des postes			Au 311218	Au 311217
CHARGES D'EXPLOITATION (I)				
Coût d'achat des marchandises				
Achats et services			**563 208,45 €**	**474 025,77 €**
EDF			931,66 €	763,72 €
Fournitures de bureau et entretien			3 917,95 €	6 458,03 €
Photocopies			5 109,25 €	4 614,54 €
Fournitures action sensibilisation			1 242,00 €	
Sous traitance			159 769,81 €	136 206,73 €
Entretien, assurances, documentatio			31 616,87 €	23 756,39 €
Loyers et charges locatives			76 593,30 €	87 118,50 €
Personnel intérimaire			5 025,73 €	
Honoraires et expertise			50 921,75 €	16 550,40 €
Impression, publication			29 867,06 €	30 840,28 €
Déplacements et frais de mission			139 837,76 €	108 627,39 €
Affranchissement, téléphone, fax			29 399,77 €	29 354,22 €
Autres services extérieurs			28 975,54 €	29 735,57 €
Impôts, taxes et vers. assimilés			**-175,49 €**	**6 374,05 €**
Impôts, taxes et vers/ assimilés			-175,49 €	6 374,05 €
Charges du personnel			**831 788,53 €**	**792 839,42 €**
Salaires, stagiaires			534 267,30 €	503 644,48 €
Cotisations sociales			297 521,23 €	289 194,94 €
Dotations aux amortis. & provisions			**5 107,66 €**	**9 064,20 €**
Dot amortissements			5 107,66 €	9 064,20 €
Autres charges			**2 066 618,40 €**	**1 759 304,20 €**
Charges diverses de gestion			15 883,22 €	12 852,21 €
Convention actions développement			2 026 119,03 €	1 654 537,99 €
Convention sensibilisation, étude			24 616,15 €	91 914,00 €
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION			**3 466 547,55 €**	**3 041 607,64 €**
CHARGES FINANCIERES (II)			**10 275,02 €**	**3 453,42 €**
Intérêts et charges assimilées				7,72 €
Différences négatives de change			10 275,02 €	3 445,70 €
TOTAL CHARGES FINANCIERES			**10 275,02 €**	**3 453,42 €**
CHARGES EXCEPTIONNELLES (III)			**2 821,55 €**	**3 565,65 €**
Sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles			2 821,55 €	3 565,65 €
Valeur comptable actifs cédés				
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES			**2 821,55 €**	**3 565,65 €**
ENGAGEMENTS (IV)			**1 134 535,66 €**	**992 798,25 €**
Engagements sur subventions			1 034 535,66 €	844 069,19 €
Engagements sur ressources privées			100 000,00 €	148 729,06 €
TOTAL ENGAGEMENTS			**1 134 535,66 €**	**992 798,25 €**
Impots			**1 178,00 €**	**1 497,00 €**
Impots sur intérêts livrets			1 178,00 €	1 497,00 €
Solde créditeur			**3 469,61 €**	**3 941,25 €**
Bénéfice			3 469,61 €	3 941,25 €
TOTAL GENERAL (CHARGES)			**4 618 827,39 €**	**4 046 863,21 €**

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

CFSI	Compte de résultat	N° Siret	77568915100071
		NAF (APE)	8899b
32 RUE LE PELETIER		N° Identifiant	
		Période du	01/01/18
75009 PARIS	Document fin d'exercice	au	31/12/18
		Tenue de compte : EURO	

Détail des postes			Au 311218	Au 311217
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)				
Vente de produits et prestations			**2 006,10 €**	**3 900,35 €**
Ventes de marchandises				
Produits activités annexes			2 006,10 €	3 900,35 €
Collecte générosité du public			**505 080,80 €**	**562 232,04 €**
Dons non affectés			505 080,80 €	560 547,76 €
Legs				1 684,28 €
Subventions			**2 201 933,93 €**	**2 565 568,84 €**
Subventions publiques			1 920 263,93 €	2 123 519,00 €
Subventions privées			281 670,00 €	442 049,84 €
Autres produits			**441 971,41 €**	**276 520,71 €**
Autres produits			51 537,73 €	52 170,13 €
Participation membres/part activité			384 668,16 €	220 892,41 €
Transferts de charges			5 765,52 €	3 458,17 €
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION			**3 150 992,24 €**	**3 408 221,94 €**
PRODUITS FINANCIERS (II)			**11 115,91 €**	**10 698,26 €**
Intérêts, produits nets cession vmp			11 115,91 €	10 698,26 €
TOTAL PRODUITS FINANCIERS			**11 115,91 €**	**10 698,26 €**
PRODUITS EXCEPTIONNELS (III)			**15 816,08 €**	**3 985,12 €**
Reprise risque et charge			5 000,00 €	2 645,12 €
Sur opérations de gestion			10 816,08 €	1 340,00 €
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS			**15 816,08 €**	**3 985,12 €**
REPRISE SUR FONDS DEDIES (IV)			**1 440 903,16 €**	**623 957,89 €**
Reprise sur subventions			1 347 861,65 €	430 370,72 €
Reprise sur fonds privés			93 041,51 €	193 587,17 €
REPRISE SUR FONDS DEDIES			**1 440 903,16 €**	**623 957,89 €**
Solde débiteur				
Perte				
TOTAL GENERAL (PRODUITS)			**4 618 827,39 €**	**4 046 863,21 €**

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

3. ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE

3.1. Chiffres clés

Les comptes de l'exercice approuvés par le conseil de direction le 6 juin 2019, en présence de la commissaire aux comptes, Madame Nathalie Elio, présentent les totaux suivants :

- Total du bilan 5 520 835,25 €
- Total du compte de résultat 4 618 827,39 €
- Résultat de l'exercice 3 469,61 €

3.2. Faits caractéristiques de l'exercice

La mise en œuvre du cadre stratégique 2017 – 2021

L'année 2018 s'inscrit dans la mise en oeuvre du cadre stratégique 2017-2021. La plate-forme CFSI exerce trois métiers :

- animation de réseaux d'échanges et d'espaces collectifs sur une entrée sectorielle ou géographique ;
- mobilisation de ressources financières pour accompagner des initiatives et des organisations soutenues par ses membres et / ou partenaires qui concerne l'ensemble des programmes animés par le CFSI ;
- production et diffusion de connaissances issues de ses programmes et des expériences de ses membres pour sensibiliser d'autres réseaux, des non-convaincus et interpeller les décideurs politiques et économiques.

Ces trois métiers concernent l'ensemble des programmes animés par le CFSI :

- axe agriculture et alimentation : programme d'appui à l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest (Pafao), ALIMEN**TERRE** et plaidoyer en faveur du droit à l'alimentation ;
- axe société civile : programme coopérer autrement en acteurs de changement et les deux programmes concertés pluri-acteurs (PCPA).

Principaux éléments financiers

Le total du bilan au 31/12/2018 est en diminution par rapport au 31/12/2017 passant de 7 383 706,00 € à 5 520 835,26 €. Cette diminution s'explique par la mise en œuvre des programmes pluriannuels du CFSI. Ce calendrier entraîne chaque année des modifications importantes dans les produits et les charges constatés d'avance.

L'augmentation des charges du compte de résultat 2018 (+ 14 %) est également liée à l'exécution des programmes qui a conduit à constater des charges d'exploitation ainsi que des dotations aux engagements plus importantes.

En termes de ressources, le CFSI bénéficie du soutien des pouvoirs publics français (Agence Française de Développement), de l'Union européenne pour les deux PCPA, de ses donateurs individuels et de fondations privées.

Les fonds issus de la générosité sont en diminution de 10 % (562 232,04 à 505 080,80 €), d'une part car les ressources issues de la collecte auprès des donateurs individuels ont diminué de 7 % (- 38 693,62 €), d'autre part car le CFSI n'a pas bénéficié de redistribution du fonds commun de placement solidaire et de legs / assurances et a vu ses dons issus des entreprises diminuer (- 18 457,62 €).

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

3.3. Principales règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis et présentés selon la réglementation comptable française en vigueur résultant des règlements du Comité de la Réglementation comptable (règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations).

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Il est établi pour les mêmes opérations :

- une comptabilité générale tenue selon le plan comptable général, en particulier celui des associations, aboutissant au bilan et au compte de résultat ;
- une comptabilité analytique qui ventile les charges et les produits par destination, c'est à dire en fonction de chaque objectif ou action.

Les subventions sont comptabilisées de la manière suivante :

- la part des subventions prévue pour l'exercice est constatée en produits de l'exercice ;
- les montants contractuels accordés et non encore versés au 31 décembre sont inscrits à l'actif du bilan dans la rubrique subventions à recevoir ;
- la part des subventions relative aux exercices futurs est inscrite au passif du bilan en produits constatés d'avance ;
- le cas échéant, quand une subvention prévue pour l'exercice n'a pas été utilisée en totalité, l'engagement d'emploi est inscrit en charges à la rubrique « engagements à réaliser sur subvention » et en fonds dédiés sur subventions au passif du bilan.

Concernant le suivi des programmes cofinancés, le compte de résultat retrace les différents mouvements liés aux conventions signées avec les organisations membres du CFSI ou partenaires (PCPA, programme de promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest, campagne ALIMENTERRE, CAAC) impliquées dans l'exécution des programmes. A la fin de l'exercice, pour les programmes pluriannuels, les comptes sont arrêtés au regard de l'avancement de chaque programme ou projet. La part des conventions signées avec les organisations membres ou partenaires et correspondant à des charges non réalisées au 31/12/2018 est inscrite en charges constatées d'avance. Autrement dit, tous les engagements pris avant la fin de la clôture de l'exercice sont constatés dans la comptabilité du CFSI.

Les apports en nature des organisations parties prenantes aux actions subventionnées sont introduits au titre des contributions valorisées pour mettre en harmonie la comptabilité analytique avec les tableaux financiers de justification des cofinancements. Ces opérations, d'un montant de 191 460,78 €, ne sont pas intégrées dans le compte de résultat.

Le Compte d'Emploi annuel des Ressources est intégré à l'annexe comptable en application de l'ordonnance du 28 juillet 2005. Il est présenté selon l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement 2008-12 du CRC. Les modalités de sa présentation ont été arrêtées par le conseil de direction du CFSI.

3.4. Résultat

Le compte de résultat 2018 laisse apparaître un solde positif de 3 469,61 €. Il est proposé à l'assemblée générale ordinaire de l'affecter, conformément aux statuts du CFSI, à la réserve statutaire qui se montera après affectation à 71 542,60 €.

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

3.5. Informations sur le bilan

Informations sur les comptes de bilan - actif

Variation des immobilisations corporelles et incorporelles

IMMOBILISATIONS	Immobilisation	Augmentation	Diminution	Immobilisation
	01/01/2018			31/12/2018
Logiciels	18 330,47	4 488,00		22 818,47
Mobilier et matériel de bureau	6 796,12	846,00	0,00	7 642,12
Matériel informatique	18 123,18	0,00		18 123,18
Travaux siège social	34 652,82	1 560,00		36 212,82
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	**77 902,59**	**6 894,00**	**0,00**	**84 796,59**

Les investissements correspondent à l'acquisition de logiciels, de matériel de bureau et de câblage informatique et téléphonique.

Tableau des amortissements

Le mode linéaire d'amortissement est retenu pour toutes les immobilisations. Les durées principales d'amortissement sont :

- 12 mois pour les logiciels ;
- 3 ans pour le matériel informatique ;
- 5 ans pour le mobilier et le matériel de bureau ;
- 8 ans pour les travaux.

AMORTISSEMENTS	Amortissement	Dotation	Sortie de l'actif	Amortissement
	01/01/2018			31/12/2018
Logiciels	18 330,47	1 304,84		19 635,31
Mobilier et matériel de bureau	6 796,12	141,94		6 938,06
Matériel informatique	15 439,91	1 515,96		16 955,87
Travaux siège social	29 233,71	1 685,92		30 919,63
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	**69 800,21**	**4 648,66**	**0,00**	**74 448,87**

Immobilisations financières : 16 549,96 € (17 720,77 € au 31/12/2017)

Les immobilisations financières concernent :

- le dépôt de garantie pour les bureaux du 32 rue Le Peletier 15 228,38 €
- le compte de prêt auprès de l'OCIL (collecteur du 1 % logement) 1 321,58 €

Créances diverses : 501 874,76 € (523 758,54 € au 31/12/2017)

Les créances diverses sont à échéance inférieure à un an à l'exception d'un montant de 336,98 €. Elles se répartissent de la manière suivante :

- produits à recevoir correspondant notamment à des refacturations pour les programmes (ex : Festival de films) et les sous-locataires, des dons, des cotisations et des apports pour les projets dus au titre de 2018 et encaissés en 2019 (144 894,49 €) ;
- acomptes versés à des organisations membres et partenaires dans le cadre de conventions de financement (la majorité des conventions prévoit un acompte de 50 % à la signature) et autres créances (356 980,27 €).

Subventions à recevoir : 2 466 427,64 € (3 117 400,24 € au 31/12/2017)

	Montant brut	Échéance à 1 an	Échéance à plus d'un an
Agence Française de développement	1 971 040,00	1 509 040,00	462 000,00
Autres subventions	495 387,64	407 987,64	87 400,00
TOTAL	**2 466 427,64**	**1 917 027,64**	**549 400,00**

Charges constatées d'avance : 1 079 241,31 € (1 442 267,47 € au 31/12/2017)

Ce poste correspond aux charges constatées en 2018 qui concernent les exercices suivants. On distingue :

- la part des activités qui se dérouleront après le 31/12/2018 dans le cadre des conventions avec les membres du CFSI (151 718,87 €) et les partenaires des Programmes agriculture et alimentation, CAAC, PCPA Algérie et PCPA Congo (885 448,77 €) ;
- les charges engagées au titre des programmes et qui se dérouleront après le 31/12/2018 : frais de déplacement, loyer cellule Alger, prestataires (9 088,29 €) ;
- les charges engagées en 2018 pour le fonctionnement : location de la machine à affranchir, contrat d'assistance pour les logiciels de comptabilité et paie et fournitures non consommées au 31/12/2018 (32 985,38 €).

Informations sur les comptes de bilan – passif

Fonds propres : 422 175,34 € (418 705,73 € au 31/12/2017)

Conformément aux décisions de l'assemblée générale ordinaire du 26 juin 2018, le résultat de l'exercice 2017 a été affecté à la réserve statutaire.

FONDS PROPRES	01/01/2018	mouvement exercice 2018	résultat 2018	31/12/2018
Réserve statutaire	64 131,74	3 941,25		68 072,99
Réserve opérations de développement	350 632,74			350 632,74
Report à nouveau	0,00	0,00		0,00
Résultat de l'exercice	3 941,25	-3 941,25	3 469,61	3 469,61
Total des fonds propres	**418 705,73**	**0,00**	**3 469,61**	**422 175,34**

Provision pour risques : 0 € (5 000,00 € au 31/12/2017)

Fin 2017, une provision pour risque de perte de change avait été constatée pour une subvention versée en dollars. La provision pour risques a été reprise suite au versement de la subvention. Au final la perte de change s'est élevée à 2 821,09 €.

Fonds dédiés : 2 534 469,69 € (2 840 837,19 € au 31/12/2017)

Les fonds dédiés correspondent à :

- la part non utilisée des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets pluriannuels ;
- la part des engagements pris sur les fonds privés (produits de la collecte) et qui n'a pas encore été totalement utilisée dans le cadre de projets pluriannuels conventionnés.

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

FONDS DEDIES - ORIGINE DES FONDS	Solde au 1/01/2018	Dotation	Reprise	Solde au 31/12/2018
Subventions publiques	2 551 086,60	1 034 535,66	1 347 861,65	2 237 760,61
Générosité du public	155 677,55	100 000,00	65 283,94	190 393,61
Subventions privées	134 073,04	0,00	27 757,57	106 315,47
TOTAL	**2 840 837,19**	**1 134 535,66**	**1 440 903,16**	**2 534 469,69**

Dépôts reçus : 8 601,80 € (8 601,80 € au 31/12/2017)

Il s'agit des dépôts versés par les sous-locataires des bureaux loués par le CFSI au 32, rue Le Peletier.

Dettes fournisseurs - comptes rattachés : 1 663 827,06 € (2 172 156,72 € au 31/12/2017)

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés comprennent :

- les dettes fournisseurs (fournitures, services) : 608 722,14 € ;
- les dettes liées aux conventions avec les membres du CFSI (pour chaque opération, une convention est rédigée et prévoit un règlement du programme en plusieurs tranches) soit 157 456,09 € dont 37 500 € correspondant à des conventions à échéance supérieure à un an ;
- les dettes liées aux conventions avec les partenaires du CFSI (PCPA, Pafao, ALIMEN**TERRE**) : 885 448,76 € dont 900 € sont à échéance supérieure à un an.

Dettes fiscales et sociales : 120 100,36 € (138 909,56 € au 31/12/2017)

Ces dettes comprennent

- les dettes sociales : reliquats sur salaire de décembre (1 697,30 €), dotations aux congés payés (52 433,53 €), les cotisations sociales et les taxes sur les salaires dues au 31/12/2018 qui ont été réglées au début de l'année 2019 (34 508,09 €) et les cotisations sociales sur les congés à payés (30 283,44 €) ;
- les dettes fiscales : 1 178 € correspondant à l'impôt sur les intérêts perçus sur les livrets d'épargne.

Produits constatés d'avance : 771 661 € (1 799 495 € au 31/12/2017)

Les produits constatés d'avance correspondent à la partie rattachée aux exercices futurs des subventions reçues et pour lesquelles le CFSI a signé une convention pluriannuelle de financement. La diminution s'explique par l'exécution des programmes.

Autres informations

Information résumée sur l'état des créances et des dettes

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES			
	Montant brut	à 1 an	à plus d'1 an
CREANCES			
Créances de l'actif immobilisé			
Prêts OCIL et dépôt loyer	16 549,96	15 228,38	1 321,58
Créances de l'actif circulant			
Créances diverses	501 874,76	501 537,78	336,98
Subventions à recevoir	2 466 427,64	1 917 027,64	549 400,00
TOTAL CREANCES	**2 984 852,36**	**2 433 793,80**	**551 058,56**

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES			
	Montant brut	à 1 an	à plus d'1 an
DETTES			
Dettes financières		0,00	
Dépôts reçus pour bureau	8 601,80	8 601,80	
Autres dettes	0,00		
Dettes fournisseurs	1 651 626,99	1 613 226,99	38 400,00
Dettes fiscales et sociales	120 100,36	120 100,36	
Subvention à reverser	12 200,07	12 200,07	
TOTAL DETTES	**1 792 529,22**	**1 754 129,22**	**38 400,00**

Engagements hors bilan

Le CFSI est colégataire universel avec 5 associations du legs de M Pierre-Marcel Colombier dont l'état de l'actif et du passif révèle une succession bénéficiaire. Au jour de la clôture des comptes, le montant destiné au CFSI reste inconnu.

3.6. Informations sur le compte de résultat

Le compte de résultat présente les charges et les produits par nature. Les éléments précisés ci-dessous concernent les évolutions significatives constatées pour certains postes. Les dépenses par destination sont décrites dans l'annexe au compte d'emploi des ressources.

Les charges

Les achats et services extérieurs : 563 208,45 € (474 025,77 € en 2017)
Les achats et les services extérieurs sont en progression de 18 %. A l'intérieur de cette rubrique, on constate les augmentations suivantes :

- une augmentation de la sous-traitance liée en grande partie au développement de la nouvelle plateforme alimenterre.org et au séminaire final du programme CAAC ;
- une augmentation des honoraires liée notamment aux audits spécifiques prévues pour les programmes CAAC et Congo ;
- une augmentation des frais de déplacement liée à l'organisation du séminaire CAAC et de l'assemblée plénière du PCPA Joussour – Algérie ;
- un recours à du personnel intérimaire pour la comptabilité.

Les ressources humaines : 831 788,53 € (792 839,42 € en 2017)
Les charges liées aux ressources humaines salariées représentent 24 % du budget hors dotations aux engagements. Elles sont en progression par rapport à 2017 notamment en raison du recours à des salariés en contrat à durée déterminée pour 2 programmes et pour des remplacements. Le niveau des rémunérations est déterminé par une grille de salaires. La valeur du point est augmentée suite à l'adoption du budget par les instances de l'association.

Les trois salaires annuels bruts les plus élevés se montent à 169 328 €.

Les autres charges : 2 066 618,40 € (1 759 304,20 € en 2017)
Les autres charges sont en progression de 17 %. Elles incluent principalement :

- les conventions signées avec des membres et des partenaires du CFSI pour les différents programmes dont les montants exécutés sont en progression du fait de l'avancée des programmes ;

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

- les dépenses réalisées par les cellules exécutives des PCPA en Algérie et au Congo ;
- les droits de diffusion des films qui sont refacturés aux organisateurs.

En 2018, 153 conventions ont fait l'objet d'un suivi dont 79 signées au cours de l'exercice. 57 conventions pluriannuelles ne sont pas entièrement justifiées fin 2018 et seront exécutées en 2019 et 2020.

	Montant exécuté en 2017	Montant exécuté en 2018
Membres et partenaires concernés		
Membres du CFSI : Adesaf, Batik International, Cap Solidarités, CGT, Elevages sans frontières, Essor, Essentiel, Grdr, Gret, Guinée 44, SOL, SPF, Universel	469 437,59	244 224,09
Partenaires CFSI : programme nourrir les villes et caac (capitalisation et évaluation)	330 857,21	539 802,50
40 associations congolaises membres du PCPA Congo	269 164,99	233 618,19
Cellule Congo (gouvernance, formation, animation)	284 285,53	238 725,27
37 associations algériennes membres du PCPA Algérie	11 637,36	434 906,66
Cellule Algérie (gouvernance, formation, animation)	289 155,31	334 842,32
sous total conventions et charges liées aux actions de développement	**1 654 537,99**	**2 026 119,03**
ALIMEN**TERRE** (Associations locales Artisans du Monde, Cap Solidarités, Coopération Atlantique, membres du CFSI)	3 060,00	14 700,00
Etude plaidoyer (Gret)	58 649,00	-20 718,85
ALIMEN**TERRE** 15 pôles et relais non membres du CFSI,	30 205,00	30 635,00
sous total conventions liées aux actions de sensibilisation et étude plaidoyer	**91 914,00**	**24 616,15**
TOTAL	**1 746 451,99**	**2 050 735,18**

Les engagements à réaliser sur les ressources affectées : 1 134 535,66 € (992 798,25 € en 2017)

Il s'agit des engagements à réaliser sur les fonds affectés à des programmes. La dotation est supérieur à celle constatée en 2017 compte tenu de l'exécution des programmes.

Les ressources

Le financement de l'exercice a été assuré à 69 % par des ressources de l'exercice et à 31 % par des reprises sur dotations aux engagements sur les ressources affectées.

Les ressources hors reprise sur ressources affectées

Les ressources de l'exercice comprennent :

- des dons et legs ;
- des subventions privées et des subventions publiques correspondant à des cofinancements de l'Agence française de développement (Agriculture et Alimentation, PCPA Algérie, PCPA Congo, CAAC) et à des cofinancements de l'Union européenne (PCPA Algérie, PCPA Congo) ;
- des produits divers (cotisations, participation des organisations membres ou partenaires au financement des actions, etc.).

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

Les dons 505 080,80 € (560 547,76 € en 2017)

Les montants collectés sont en diminution par rapport au réalisé de 2017 (- 55 K€). La diminution s'explique par les difficultés rencontrées par les donateurs (notamment hausse de la CSG pour les retraités) qui ont affecté la fidélisation et le développement des prélèvements.

	Nombre de dons 2017	Montants 2017	Don moyen	Nombre de dons 2018	Montants 2018	Don moyen
Donateurs 1 à 3 dons par an	3 095	244 985	79	2 801	222 944	80
Donateurs prélevés	15 418	245 300	16	15 175	245 174	16
Nouveaux donateurs	1 658	53 262	32	1 007	29 867	30
Sous-total donateurs individuels	**20 171**	**543 547**	27	**18 983**	**497 985**	26
Dons entreprise	2	17 000		1	7 096	
TOTAL DONS	**20 173**	**560 547**		**18 984**	**505 081**	

La stratégie de collecte a été validée par le conseil de direction de juin 2018. Les appels à la générosité ont été déclinés de la manière suivante :

- fidélisation des donateurs actifs (89 % du montant total de la collecte) : mailing de fidélisation se traduisant par l'envoi d'une lettre de demande de soutien accompagnée de « l'Essentiel de l'année 2017 », l'envoi de trois lettres d'appel au don et des opérations visant à augmenter le montant des prélèvements. A ces activités se sont ajoutés 8 appels aux dons par emailing ;
- réactivation d'anciens donateurs : une opération téléphonique pour relancer des donateurs inactifs depuis plus de 2 ans : 384 donateurs ont renouvelé leur engagement ;
- recrutement de nouveaux donateurs : 1 007 donateurs ont rejoint le CFSI, notamment grâce à une opération démarrée à l'automne 2018, en 2017 l'opération s'était déroulée toute l'année d'où des montants plus élevés.

Concernant les modalités de paiement, on note une stabilité des moyens de paiement :

- les prélèvements représentent 49,2 % du montant total de la collecte. 1 975 donateurs ont été prélevés en 2018, soit 37 % des personnes ayant fait un don au CFSI en 2018 ;
- les règlements par chèque représentent 45,1 % du montant total de la collecte ;
- les dons via Internet représentent 4,8 % du montant total (soit 23,6 K€ - montant équivalent à 2017) ;
- les autres moyens de paiement (virements etc.) représentent 0,9 % du montant total.

Les legs et assurances vie : 0 € (1 684,28 € en 2017)

Durant l'exercice 2018, aucun legs / assurance vie n'a été encaissé.

Les subventions publiques et privées : 2 201 933,93 € (2 565 568,84 € en 2017)

Les montants indiqués ci-dessous correspondent au montant affecté à l'exercice. La part prévue au budget sur l'exercice et non consommée en cours d'année est inscrite en charges en dotations aux engagements. Si en cours d'année, une convention est signée, la part de la subvention concernant les exercices futurs est inscrite en produits constatés d'avance. Par conséquent, elle n'apparait pas dans les montants indiqués ci-dessous.

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

OBJET	Origine	Montant de l'exercice
Terres nourricières (agriculture et alimentation)	AFD	2 500
PCPA Algérie - Joussour	AFD et UE	1 362 469
PCPA Congo	AFD et UE	192 495
Coopérer autrement en acteurs de changement	AFD	362 800
Subventions publiques		**1 920 264**
Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest	Fondation de France, Seed foundation	150 870
Pcpa Congo	Secours Catholique	20 000
ALIMEN**TERRE**	Biocoop, Carasso, Léa Nature, Vrai et autres fondations	110 800
Subventions privées		**281 670**
TOTAL		**2 201 934**

Les autres produits : 441 971,41 € (276 520,71 € en 2017)

Les autres produits comprennent :

- les cotisations des membres du CFSI (29 730 €) ;
- les participations des membres et des partenaires au financement des conventions (384 668 €) ;
- des produits divers de gestion (27 573 €) incluant notamment des ressources pour le Festival de films ALIMEN**TERRE**, les adhésions des organisations françaises, algériennes et congolaises aux PCPA Algérie et PCPA Congo.

Les produits financiers : 11 115,91 € (10 698,26 € en 2017)

Les produits financiers comprennent les différences positives de change (5 612,62 €) et les produits financiers issus des placements des livrets et des placements financiers (5 503,29 €). Les écarts de change correspondent à la variation du taux de change du dinar algérien entre la date de réception des virements et celle du paiement des dépenses.

Les reprises sur ressources affectées : 1 440 903,16 € (623 957,89 € en 2017)

Il s'agit de reprises effectuées au cours de l'exercice 2018 sur des ressources affectées à des actions pluriannuelles et utilisées durant l'exercice. Elles concernent :

- des fonds dédiés sur subventions, soit 1 347 861,55 € (Coopérer autrement en acteurs de changement, Terres nourricières, PCPA Congo, PCPA Algérie) ;
- des fonds privés, soit 93 041,51 € pour différents programmes.

3.7. Autres informations

Contributions volontaires à titre gratuit

Les contributions volontaires à titre gratuit sont comptabilisées pour prendre en compte les apports en nature des membres et des organisations partenaires aux programmes cofinancés en Algérie et au Congo. Elles se montent à 191 460,78 € mais ne sont pas incluses dans le compte de résultat.

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

En complément, le CFSI estime le nombre de bénévoles mobilisés sur ces différentes activités à 50 équivalents temps plein.

Ressources humaines

Effectif salarié au 31/12/2018 : 10,9 équivalents temps plein dont 1 contrat de professionnalisation.

Les trois principaux dirigeants du CFSI sont les membres élus du bureau (président, vice-président, trésorier) qui assument leur fonction à titre bénévole.

Avantages en nature (dirigeants et bénévoles) : néant

Fonctionnement statutaire et gestion désintéressée

Aucune rémunération n'est versée aux membres du conseil de direction. Seuls les frais de déplacements des membres du conseil de direction résidant en province et venant à Paris pour les réunions statutaires sont remboursés sur justificatif (billet SNCF). Le total de ces remboursements, tous déplacements confondus, se monte à 735,10 €.

Liste des filiales et autres organismes

Néant

Agrément du Don en Confiance

En février 2016, le CFSI a obtenu la reconduction de son agrément triennal par le Don en Confiance.

Commissaire aux comptes

Les comptes de l'exercice sont certifiés par le Cabinet Doucet Beth et Associés. Le montant des honoraires versés s'élève à 15 134 € TTC.

Faits postérieurs à l'exercice et perspectives d'activités

Le CFSI a démarré l'exercice 2019 en poursuivant la mise en œuvre des actions bénéficiant de cofinancements pluriannuels (PCPA Algérie, PCPA Congo, programme coopérer autrement en acteurs de changement, programme agriculture et alimentation). Début février 2019, l'AFD a octroyé un cofinancement triennal pour le PCPA Congo. En mars 2019, le Don en confiance a renouvelé l'agrément triennal du CFSI.

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

4. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

	colonne1	colonne 3		colonne 2	colonne 4
EMPLOIS	EMPLOIS 2018 = COMPTE DE RESULTAT	AFFECTATION PAR EMPLOIS DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC UTILISEES SUR 2018	**RESSOURCES**	RESSOURCES COLLECTEES SUR 2018	SUIVI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC ET UTILISEES SUR 2018
MISSIONS SOCIALES			**Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice**		102 562
agriculture et alimentation	1 172 489	282 900	**1. RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC**		
société civile et participation	1 805 524	8 819	Dons manuels non affectés	498 081	498 081
TOTAL DES MISSIONS SOCIALES	**2 978 013**	**291 720**	Dons manuels affectés	7 000	7 000
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			Legs non affectés	0	0
frais d'appel à la générosité du public	178 455	128 278	Legs affectés		
frais de recherche des autres fonds privés	7 345	0			
frais de recherche de subventions publiques	21 827	0			
TOTAL FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	**207 628**	**128 278**	**TOTAL RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC**	**505 081**	
FRAIS DE FONCTIONNEMENT			2. Autres fonds privés	281 670	
vie associative	25 231	0	3. Subventions	1 920 264	
fonctionnement	248 537	0	4. Autres produits	465 144	
communication institutionnelle	15 648	0			
TOTAL FRAIS DE FONCTIONNEMENT	**289 416**	**0**			
I Total des emplois inscrits au compte de résultat	**3 475 057**	**419 998**	**I Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat**	**3 172 159**	
II Dotations aux provisions			II Reprises de provisions		
III Engagements à réaliser sur ressources affectées	1 134 536		III Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	1 440 903	
			IV Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		- 34 716
IV Excédent des ressources de l'exercice	3 470		V Insuffisance de ressources de l'exercice	0	
V TOTAL GENERAL	**4 613 062**	**419 998**	**TOTAL GENERAL**	**4 613 062**	**470 365**
V Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		419 998	VI Total des emplois financés par les ressources collectés auprès du public		419 998
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		145 929

Paris, le 5 juin 2019

Yves Le Bars
Président

Christophe Alliot
Trésorier

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

4.1. Description du modèle socio-économique du CFSI

Le CFSI est une plate-forme associative qui regroupe des organisations engagées dans la promotion des droits humains et la lutte contre les inégalités. Il agit en faveur d'une agriculture et d'une alimentation durables et solidaires et renforce les organisations des sociétés civiles. Il favorise le dialogue et un travail collectif entre ses membres pour leur permettre d'agir plus efficacement avec les populations et les organisations qu'ils soutiennent. Il soutient des initiatives concrètes dans les pays en développement, sensibilise l'opinion publique et mène des actions de plaidoyer auprès des décideurs.

Les missions sociales du CFSI se concentrent autour de trois métiers :

- animation de réseaux d'échanges et d'espaces collectifs sur une entrée sectorielle ou géographique ;
- mobilisation de ressources financières pour accompagner des initiatives et des organisations soutenues par ses membres et / ou partenaires ;
- production et diffusion de connaissances issues de ses programmes et des expériences de ses membres pour sensibiliser d'autres réseaux, des non-convaincus et interpeller les décideurs politiques et économiques.

Le financement du CFSI est assuré par la générosité du public, par des bailleurs de fonds publics et privés et par les apports de ses membres et de ses partenaires sous forme de cotisation et d'apports à des projets.

4.2. Politique de réserves

Les réserves du CFSI se montent au 31 décembre 2018, à 1,5 mois d'activité (fonds propres inscrits au bilan / total mensuel des emplois hors dotation aux engagements). Ce ratio est quasiment équivalent à celui constaté au 31/12/2017. Il reste toutefois faible, une réserve correspondant à trois mois d'activité serait nécessaire pour garantir une pérennité des actions.

4.3. Règles d'établissement du compte d'emploi des ressources (CER)

Les règles d'établissement du compte d'emploi des ressources ont été définies par le Conseil de direction de décembre 2009 puis arrêtées par le Conseil de direction de mai 2010.

Définition des missions sociales

Les missions sociales du CFSI correspondent aux axes programmatiques réaffirmés dans le cadre stratégique 2018 – 2021 adopté par l'assemblée générale de juin 2017 :

- *agriculture et alimentation* qui correspond à un ensemble d'actions en faveur du développement de l'agriculture familiale et paysanne et de la promotion du droit à l'alimentation et à la souveraineté alimentaire ;
- *société civile et participation* qui vise d'une part à favoriser des coopérations autour d'enjeux partagés et d'autre part à renforcer les organisations de la société civile pour qu'elles participent à la définition et au suivi des politiques publiques.

Principes d'affectation des coûts

Les coûts sont imputés dans la comptabilité analytique qui intègre les trois rubriques du CER :

- les missions sociales où figurent tous les coûts directs liés aux activités réalisées dans le cadre de ces missions ;

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

- les frais de recherche de fonds où figurent tous les coûts d'appel à la générosité du public, de recherche des fonds privés et des fonds publics ;
- les frais de fonctionnement où sont inclus tous les coûts indirects des activités et les coûts de structure et de direction générale.

Les frais de personnel sont imputés aux différentes rubriques du CER en fonction des temps passés par les salariés sur les activités liées à leur poste. A cet effet, chaque salarié remplit une feuille temps mensuelle. Celle-ci permet d'imputer :

- le temps de travail dédié à la mise en œuvre des missions sociales qui disparaîtrait si la mission sociale n'existait plus (appui, animation, étude) ;
- le temps de travail correspondant à la recherche de fonds ;
- le temps de travail nécessaire à la direction, l'administration générale de l'association, à la vie associative et à la communication institutionnelle.

Principes d'affectation des ressources aux missions sociales

L'affectation des ressources aux missions sociales (ressources issues de la générosité du public, subventions et autres ressources) est réalisée à partir des budgets d'activité :

- ceux comprenant des ressources publiques et privées font l'objet d'une convention avec les bailleurs indiquant la répartition des fonds publics et des fonds issus de la générosité du public ;
- les budgets d'activités comprenant seulement des ressources issues de la générosité du public (ex. appels à initiatives sur fonds propres) sont votés par le Conseil de direction dans le cadre du vote du budget général lui-même approuvé par l'assemblée générale ou le cas échéant lors d'un vote spécifique.

Cette répartition est, si nécessaire, ajustée en cours d'exercice dans le cadre du suivi budgétaire et en fin d'exercice lors de l'arrêté des comptes en fonction des financements obtenus et des dépenses engagées.

Principes concernant le financement des frais de recherche de fonds et le fonctionnement

Les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement sont financés par :

- une quote-part des ressources publiques et privées finançant les missions sociales conformément au pourcentage autorisé par les bailleurs de fonds (généralement 7 % du coût des missions sociales pour les anciens programmes et 10 % pour les nouveaux) ;
- les ressources spécifiques comme les cotisations des organisations membres du CFSI ;
- la part éventuelle non financée par ces différentes ressources est financée par les ressources issues de la générosité du public. Elle est indiquée dans le CER. L'excédent éventuel de ces ressources finance les frais de recherche de fonds.

Principes concernant les immobilisations

La mise en œuvre des missions sociales ne nécessite pas d'immobilisation. De fait, le mécanisme de retraitement de la part des acquisitions d'immobilisations brutes financées par la générosité du public ainsi que les dotations correspondantes n'a pas été utilisé dans l'élaboration du CER (rubrique 5 et 6 des emplois).

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

4.4. Les emplois de l'exercice (colonne 1 du CER)

Tableau de passage du compte de résultat au compte d'emploi des ressources

		COMPTE DE RESULTAT					
		Personnel	Autres charges d'exploitation	Convention actions dévelop-pement	Conventions sensibili-sation et plaidoyer	Engage-ments à réaliser	TOTAL EMPLOIS
Compte d'emploi des ressources	Agriculture et alimentation	380 173	202 466	565 234	24 616		1 172 489
	Société civile et participation	245 380	723 991	836 153	0		1 805 524
	Missions sociales	**625 553**	**926 457**	**1 401 387**	**24 616**	**0**	**2 978 013**
	frais d'appel à la générosité du public	44 699	133 756				178 455
	frais de recherche de fonds privés et publics	29 007	165				29 172
	Frais de recherche de fonds	**73 706**	**133 922**	**0**	**0**	**0**	**207 628**
	Vie associative	15 405	9 826				25 231
	Fonctionnement	105 967	142 570				248 537
	Communication institutionnelle	9 968	5 680				15 648
	Fonctionnement	**131 340**	**158 076**	**0**	**0**	**0**	**289 416**
	Engagements : ressources affectées aux missions sociales et non encore utilisées					1 134 536	1 134 536
	TOTAL	**830 599**	**1 218 454**	**1 401 387**	**24 616**	**1 134 536**	**4 609 592**
	Résultat						3 470
	TOTAL du CER						**4 613 062**

Répartition des emplois de l'exercice

Les missions sociales représentent 86 % des emplois de l'exercice (hors engagement), les frais liés à la recherche de fonds 6 % et le fonctionnement 8 %.

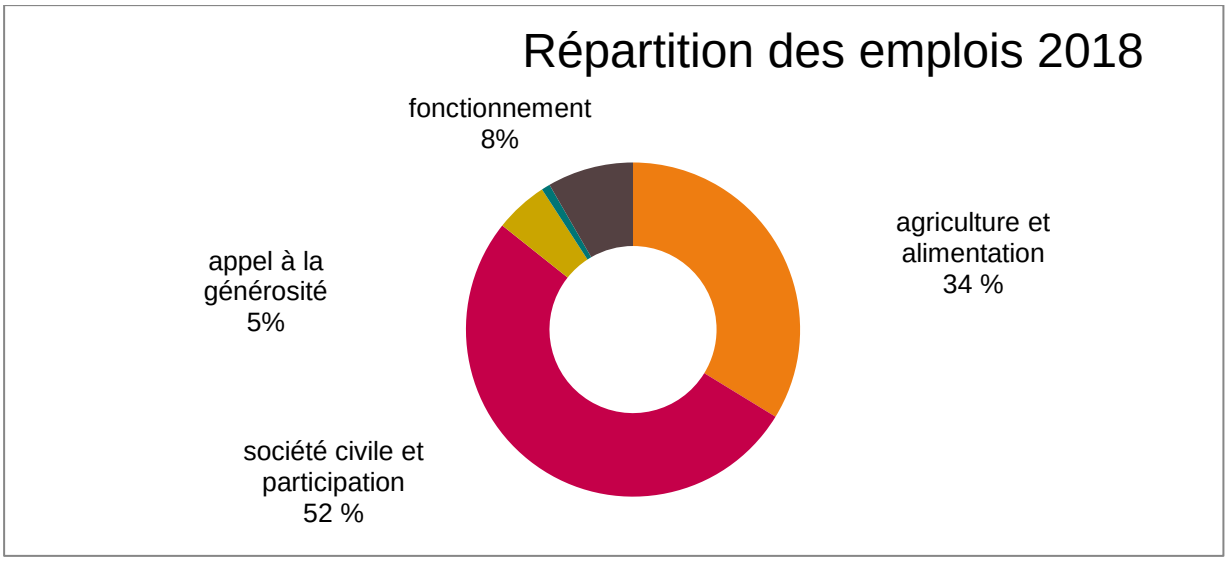

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

Ventilation des emplois par nature de charges

	mission sociale	recherche de fonds	Fonction-nement	2018
Edf	0	0	932	932
Fournitures bureau et entretien	939	292	2 686	3 918
Photocopies et copieur	4 246	550	313	5 109
Fournitures action sensibilisation	1 242	0	0	1 242
Sous traitance	59 522	97 435	2 813	159 770
Loyers et charges locatives	1 857	0	74 736	76 593
Entretien, assurance, documentation	4 280	0	27 336	31 617
Honoraires - expertises	28 000	0	22 922	50 922
Impression publication	22 111	6 229	1 527	29 867
Déplacements et frais de mission	132 960	0	2 302	135 262
Affranchissements téléphone fax	2 500	23 578	3 322	29 400
Autres services extérieurs	15 540	4 322	14 139	34 001
Sous total achats et services	**273 198**	**132 406**	**153 030**	**558 633**
Impôts et taxes	0	0	1 003	1 003
Sous total impôts et taxes	**0**	**0**	**1 003**	**1 003**
Salaires	403 048	47 446	83 773	534 267
Cotisations sociales	222 505	26 260	47 567	296 331
Sous total ressources humaines	**625 553**	**73 706**	**131 340**	**830 599**
Charges diverses de gestion	15 432	0	452	15 883
Convention actions développement	1 401 387	0	0	1 401 387
Allocation de fonds partenaires	624 732	0	0	624 732
Convention sensibilisation concertation	24 616	0	0	24 616
Sous total autres charges	**2 066 167**	**0**	**452**	**2 066 618**
Dotations aux amortissements	0	1 516	3 592	5 108
Sous total dotations aux amortissements	**0**	**1 516**	**3 592**	**5 108**
Sous total charges d'exploitation	**2 964 917**	**207 628**	**289 415**	**3 461 960**
Charges financières	10 275	0	0	10 275
sous total charges financières	**10 275**	**0**	**0**	**10 275**
charges exceptionnelles /prov risque	2 821	0	0	2 822
sous total charges exceptionnelles	**2 821**	**0**	**0**	**2 822**
Emplois de l'exercice	**2 978 013**	**207 628**	**289 416**	**3 475 057**
Engagement à réaliser sur subvention	1 034 536	0	0	1 034 536
Engagement à réaliser sur fonds générosité	100 000	0	0	100 000
Engagement à réaliser sur fonds privés	0	0	0	0
Sous total engagements	**1 134 536**	**0**	**0**	**1 134 536**
Total charges du CER	**4 112 549**	**207 628**	**289 416**	**4 609 592**
Transfert de charges affectant l'exercice	5 610		156	5 766
total	**4 118 159**	**207 628**	**289 572**	**4 615 358**

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

Répartition des ressources humaines

76 % des ressources humaines concernent les missions sociales pour notamment :

- instruire et suivre l'appel à initiatives et assurer la capitalisation du programme d'appui à l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest, animer le réseau ALIMEN**TERRE** chargé des actions de sensibilisation et d'éducation à la citoyenneté et agir en faveur du droit à l'alimentation par des actions de plaidoyer ;
- animer le programme Coopérer Autrement en Acteurs de Changement (CAAC) et les PCPA, appuyer les équipes algériennes et congolaises qui assurent la mise en œuvre de ces programmes dans ces deux pays.

Pour fournir des moyens indispensables à la mise en œuvre des missions sociales, l'équipe salariée s'investit également :

- dans la recherche de fonds (3 % pour les subventions privées et publiques et 5 % pour les appels à la générosité du public) ;
- dans la vie associative, autrement dit le suivi des instances qui déterminent les orientations générales de l'association, le fonctionnement général de l'association et la communication institutionnelle (16 %).

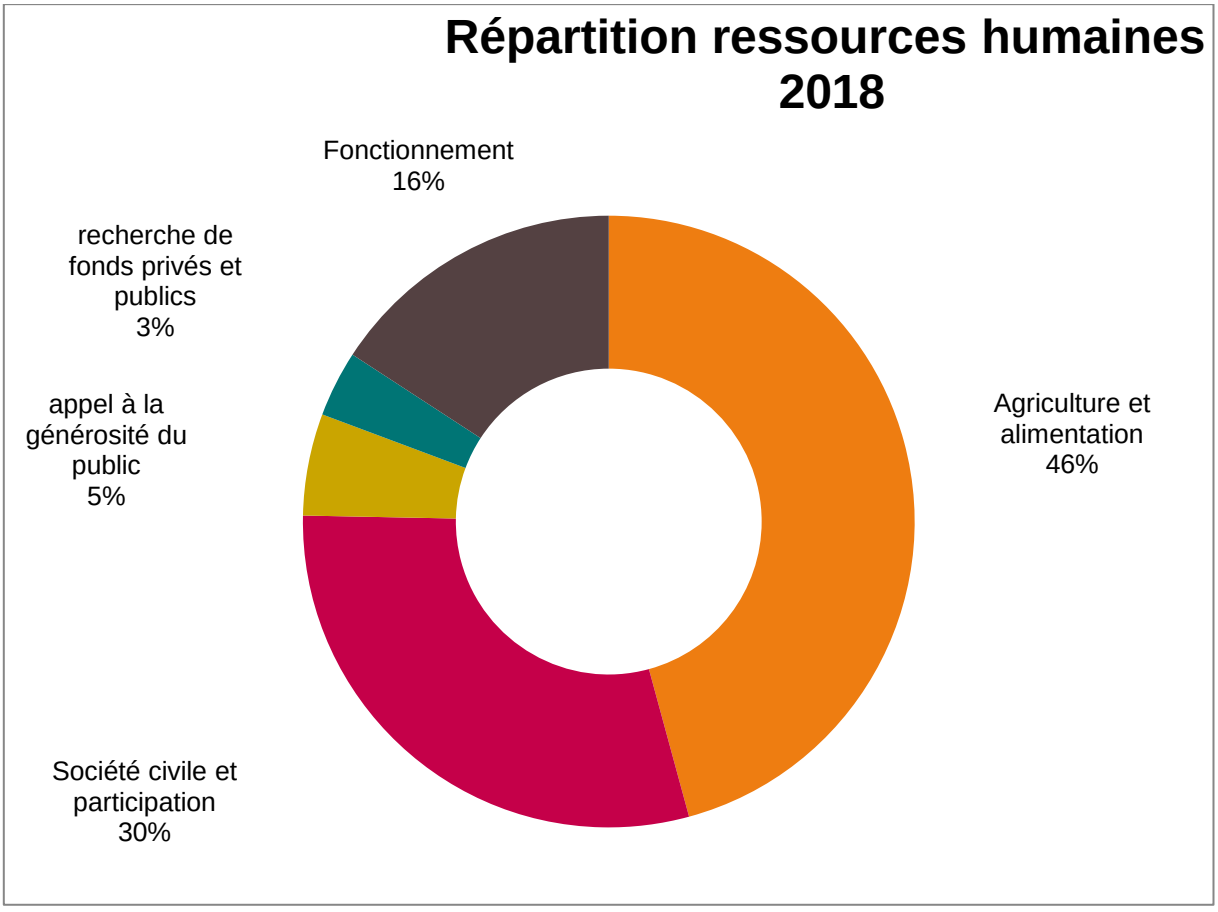

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

Détail des missions sociales : 2 978 013 € (2 558 677 € en 2017)

MISSIONS SOCIALES	2016	2017	2018
appel à initiatives agriculture et alimentation (instruction, suivi, mise en œuvre des projets)	392 341	501 608	798 367
campagne ALIMENTERRE (éducation au développement et plaidoyer)	317 793	401 318	374 123
TOTAL AGRICULTURE ET ALIMENTATION	**710 134**	**902 926**	**1 172 489**
PCPA Algérie	548 285	430 506	900 124
PCPA Congo	373 974	647 858	573 050
Coopérer autrement en acteurs de changement	434 915	386 786	332 350
Partenariat Guinée - Coopération Atlantique - Fonds de dotation Canal Plus	452 654	190 601	0
TOTAL SOCIETE CIVILE ET PARTICIPATION	**1 809 828**	**1 655 751**	**1 805 524**
TOTAL DES MISSIONS SOCIALES	**2 519 962**	**2 558 677**	**2 978 013**

Agriculture et alimentation : 1 172 489 € (902 926 € en 2017)

L'année 2018 correspond à la dernière phase de la convention triennale avec l'AFD (qui se terminera courant 2019), d'où une augmentation des dépenses par rapport à 2017. Cette convention vise à renforcer le consommer local en Afrique de l'Ouest et la sensibilisation des citoyens et des responsables politiques sur cet enjeu. Cette phase, bénéficie également de plusieurs cofinancements privés (la Fondation de France, la Fondation Danielle et Nina Carasso, la Fondation des Droits de l'Homme au Travail, Osiwa, Seed Foundation, Biocoop, Olga Triballat et la Fondation Léa Nature (versement sous forme de dons) et de donateurs individuels. Il comprend :

- le soutien à des initiatives de terrain à travers le programme de promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest (PAFAO). Le CFSI assure le secrétariat d'un appel conjoint CFSI / Fondation de France, l'animation des échanges et de la capitalisation sur le consommer local, les appuis financiers du CFSI à ses organisations membres et partenaires, (les appuis de la Fondation de France ne sont pas comptabilisés au CFSI car ils sont versés directement par la Fondation de France aux porteurs de projets avec lesquels elle passe des conventions) ;
- l'animation du réseau ALIMEN**TERRE** fortement mobilisé pour le Festival de films ;
- des actions de plaidoyer en faveur du droit à l'alimentation.

Société civile et participation : 1 805 524 € (1 655 751 € en 2017)

La mission sociale, société civile et participation, est cofinancée par l'Agence Française de Développement, l'Union européenne pour les deux PCPA, des bailleurs privés et les donateurs du CFSI. L'évolution 2018 reflète la situation d'avancement des programmes pluriannuels :

- la deuxième année du triennal du PCPA Algérie, d'où une augmentation des dépenses par rapport à 2017, année de démarrage de la troisième phase. Cette nouvelle phase est soutenue par la Fondation de France et la fondation d'entreprise Groupe RATP ;
- la mise en œuvre du budget révisé de la convention pour le PCPA Congo sur la période 2014-2018, du fait du non versement de Ministère du Plan. Durant cette dernière année, le Secours catholique a apporté un soutien au PCPA (20 K€) ;
- la dernière année de la première phase du Programme Coopérer Autrement en Acteurs de Changement (CAAC) soutenu par l'Agence française de développement, la Fondation Abbé Pierre et les donateurs du CFSI. Les dépenses de l'année sont moins importantes qu'en 2017 compte tenu de la fin de la mise en œuvre du fonds de projet.

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

Les frais d'appel à la générosité du public et le fonctionnement

Les frais d'appel à la générosité du public : 178 455 € (196 352 € en 2017)

Les frais d'appel à la générosité sont en diminution par rapport à 2017 car l'opération de recrutement de donateurs n'a démarré qu'au deuxième semestre 2018 alors qu'elle concernait toute l'année 2017. L'ensemble des frais engagés en 2018 correspond :

- aux dépenses liées à l'information des donateurs : cette information est réalisée par des courriers postaux (incluant l'envoi de « l'Essentiel de l'année » pour présenter les comptes aux donateurs) et par une lettre électronique trimestrielle. Le CFSI a fait le choix de limiter ses envois postaux à ses donateurs en adressant au maximum 4 courriers par an (et un courrier par an à ceux qui le demandent) ;
- aux dépenses visant à pérenniser les actions du CFSI (passage au prélèvement des donateurs, recrutement de nouveaux donateurs).

L'équipe du CFSI a réalisé l'ensemble des messages. Les opérations de passage au prélèvement sont réalisées avec l'appui d'un prestataire extérieur.

Les frais de traitement des dons incluent la saisie des dons réalisée en interne par l'équipe du CFSI et le traitement informatique du fichier pour lequel le CFSI fait appel à un prestataire extérieur.

RATIO DE COLLECTE	2016	2017	2018
collecte brute donateurs individuels	500 315	543 548	498 081
frais d'appel à la générosité	100 128	127 574	124 540
frais de traitement des dons	74 975	68 778	53 916
collecte nette	325 212	347 196	319 626
ratio frais collecte/collecte brute	35%	36%	36%

Les frais de recherche des fonds privés et des fonds publics : 29 172 € (4 671 € en 2017)

La recherche et le suivi des fonds privés et publics sont réalisés par l'ensemble des responsables de programme du CFSI avec l'appui de la responsable administrative et financière et de la direction du CFSI.

En 2018, les charges de personnel pour la recherche de fonds (privés et publics) ont été plus importantes qu'en 2017 car deux dossiers ont été déposés à l'AFD (PCPA Congo et programme CAAC).

La vie associative : 25 231 € (20 067 € en 2017)

Les dépenses liées à la vie associative incluent :

- le fonctionnement des instances (déplacements, frais de réunion) ;
- les cotisations à différents collectifs (Comité de la Charte, Coordination Sud, F3E) ;
- les ressources humaines correspondantes.

VIE ASSOCIATIVE	2016	2017	2018
Frais des instances	3 119	3 236	2 325
Adhésion à des collectifs	6 595	8 180	7 501
Ressources humaines	9 815	8 651	15 405
TOTAL	**19 529**	**20 067**	**25 231**

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

Le fonctionnement général : 248 537 € (248 097 € en 2017)

Les charges de fonctionnement représentent 7 % des emplois hors dotation aux engagements. Elles comprennent :

- les fournitures générales de fonctionnement et les services correspondants imputés au fonctionnement (notamment la maintenance informatique, les honoraires pour l'audit général des comptes du CFSI) ;
- les charges liées au siège social ;
- les ressources humaines (direction et gestion générale) ;
- les amortissements.

FONCTIONNEMENT	2016	2017	2018
Fournitures, copies, services (informatique, téléphone, commissaire aux comptes)	44 178	42 776	56 105
Locaux (location, charges locatives, EDF, entretien)	85 554	95 183	82 873
Ressources humaines	85 796	106 496	105 967
Amortissement (matériel, installation)	2 333	3 642	3 592
TOTAL	**217 861**	**248 097**	**248 537**

La communication institutionnelle : 15 648 € (18 802 € en 2017)

Les frais de communication institutionnelle du CFSI correspondent à :

- des charges liées au développement et à la maintenance du site internet www.cfsi.asso.fr ;
- des ressources humaines internes au CFSI.

COMMUNICATION	2016	2017	2018
Fournitures et prestataire (maintenance site internet, appui)	3 939	3 333	5 680
Ressources humaines	17 144	15 046	9 968
Amortissement (matériel, installation)	532	422	0
TOTAL	**21 615**	**18 802**	**15 648**

4.5. Les ressources (colonne 2 du CER)

Les ressources correspondent aux ressources inscrites au compte de résultat. Elles sont affectées aux activités conformément aux règles élaborées par le conseil de direction.

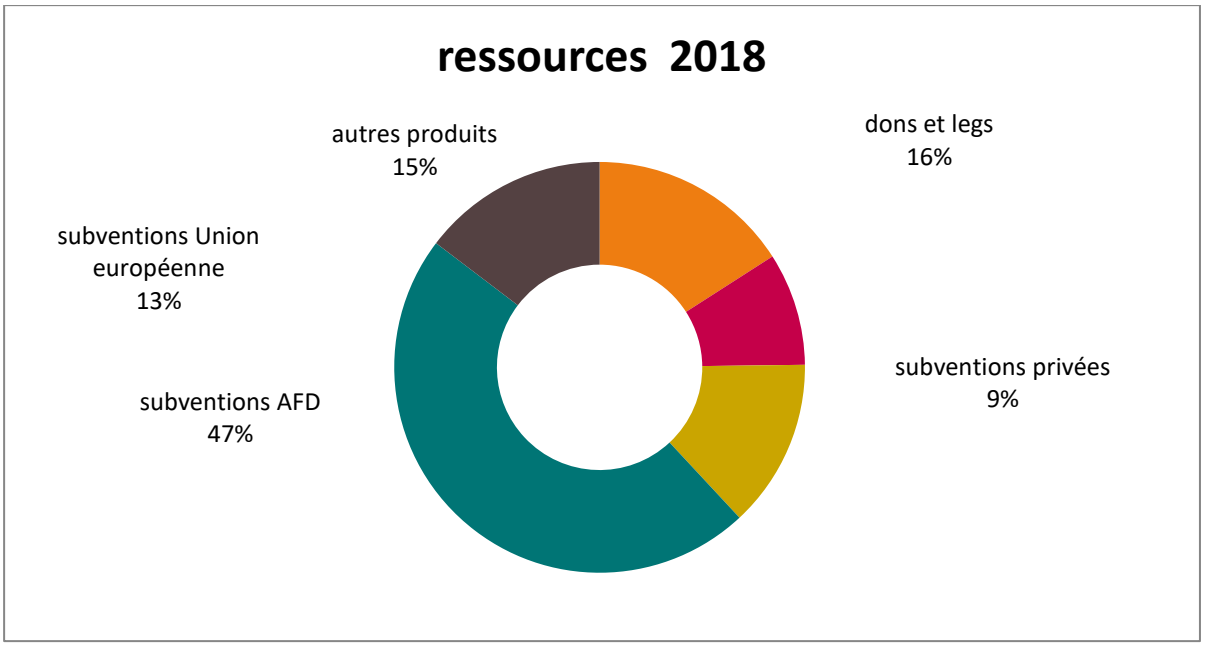

4.6. L'affectation par emploi des ressources collectées auprès du public (colonne 3 du CER)

Les ressources collectées auprès du public ont été imputées aux emplois conformément aux règles définies par le conseil de direction du CFSI. Les emplois de l'exercice (3 475 057 €) ont été financés à 12 % par des fonds issus de la générosité du public (soit 419 998 €). 69 % des fonds issus de la générosité du public utilisés en 2018 ont financé les missions sociales réalisées durant l'exercice. 34 716 euros ont été affectés à des conventions pluriannuelles qui seront mises en œuvre en 2019 et 2020.

4.7. Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2018 (colonne 4 du CER)

Le suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées durant l'exercice implique de prendre en compte :

- le report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'année (102 562 €) ;
- les ressources constatées sur l'exercice correspondant aux ressources issues de la générosité du public inscrites au compte de résultat et dans la colonne 2 du CER (505 081 €) ;
- la variation des fonds dédiés collectés auprès du public (- 34 716 €) qui sont affectés à des projets pluriannuels en faveur du consommer local en Afrique de l'Ouest.

L'ensemble de ces montants permet de déterminer les sommes disponibles durant l'année (470 365 €). Les montants utilisés en cours d'année sont déduits de ce montant et laissent apparaître le solde non affecté et non utilisé en fin d'année et qui sera disponible sur l'exercice suivant (soit 145 929 €).

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice

La consommation des ressources collectées auprès du public (419 998 €) est inférieure à la collecte de l'année.

Le solde disponible en fin d'année (145 929 €) sera reporté début 2019. Ce report de ressources permet d'agir sur la durée et de concrétiser des engagements sans attendre d'avoir obtenu l'ensemble des ressources disponibles pour démarrer de nouvelles actions.

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

5. CONVENTIONS SIGNEES AVEC DES ORGANISATIONS REPRESENTEES AU CONSEIL DE DIRECTION

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

5.1. Conventions signées en 2018

SIGNATAIRE	Pays	Libellé	Financement	Durée en mois	Date début	Date de fin	Date de signature	Membre du CD
Batik International	France, Vietnam, Méditerranée	Co-construire un plaidoyer commun en faveur des femmes en situation vulnérable	9 275	10	2018	2018	2018	Pauline de la Cruz
Cap Solidarités	France	Phase de diagnostic pour la création d'un Cluster qui accompagne la création d'un dialogue multi acteurs sur les transitions des territoires au regard des ODD et de la solidarité internationale	7 490	10	2018	2018	2018	Faustine Wawak
CGT	France, Philipinnes	Former à la défense juridique	6 670	10	2018	2018	2018	Marie-Christine Naillod
Coop Atlantique Guinée 44	France, Guinée	Prospectives partenariales	7 990	10	2018	2018	2018	Pierre Demerlé
Grdr	Guinée-Bissau	Appui à la commercialisation de masse de l'huile de palme durable en région de Cacheu	50 000	36	2018	2022	2018	Olivier Le Masson
Grdr	Algérie, Hauts de France	« Passerell-ESS : approfondir les liens entre le Grdr et l'APES en renforçant la collaboration sur les territoires ici et là-bas. »	8 000	10	2018	2018	2018	Olivier Le Masson
Gret	Cambodge, Vietnam, France	Renforcer le dialogue entre acteurs du territoire sur la gouvernance alimentaire dans le cadre d'un projet de développement local à Siem Reap au Cambodge	6 690	10	2018	2018	2018	Damien Thibault
Secours populaire français	France, Salvador	En acteurs de changement, des paysans français et Salvadoriens associés à des chercheurs et des étudiants, impulsent de territoire à territoire l'agriculture et l'alimentation biologique	8 000	10	2018	2018	2018	Marie-Annick Chambon
SOL	Sénégal	Promotion de la souveraineté alimentaire par la valorisation des céréales locales au Sénégal	50 000	36	2018	2022	2018	Clotilde Bato

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

5.2. Conventions exécutées en 2018 et signées lors des exercices précédents

SIGNATAIRE	Pays	Libellé	Financement	Durée en mois	Date début	Date de fin	Date de signature	Membre du CD
Artisans du Monde Bourg en Bresse (membre de la Fédération Artisans du Monde)	France	ALIMEN**TERRE** 2017	2 500	24	01/01/17	31/12/18	15/12/17	Agnès Renauldon
Echangeons le Monde (membre de la Fédération Artisans du Monde)	France	ALIMEN**TERRE** 2017	2 000	24	01/01/17	31/12/18	15/12/17	Agnès Renauldon
Fédération Artisans du Monde	Sénégal	ALIMEN**TERRE** 2016	1 100	12	01/01/16	31/12/16	05/09/16	Agnès Renauldon
Cap Solidarités	France	ALIMEN**TERRE** 2017	4 800	24	01/01/17	31/12/18	20/12/17	Faustine Wawak
Cap Solidarités	France	Jeunes : esprit d'entreprendre et développement solidaire des territoires	58 575	36	01/01/15	31/12/17	21/05/15	Faustine Wawak
Total Cap Solidarités			**63 375**					
Coopération Atlantique	France	ALIMEN**TERRE** 2017	4 300	24	01/01/17	31/12/18	20/12/17	Pierre Demerlé
Coopération Atlantique	Basse Guinée / France	L'insertion sociale et professionnelle des jeunes en milieu rural : un enjeu en partage, un projet de coopération solidaire entre acteurs et territoires en devenir / Pays de la Loire – Basse Guinée »	66 440	36	01/01/15	31/12/17	21/05/15	Pierre Demerlé
Coopération Atlantique	Guinée	Appui à la production et commercialisation agricole par le biais de la transformation des produits locaux dans la préfecture de Boké	15 000	12	01/08/16	31/07/17	09/09/16	Pierre Demerlé
Total CAG44			**85 740**					

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

SIGNATAIRE	Pays	Libellé	Financement	Durée en mois	Date début	Date de fin	Date de signature	Membre du CD
Elevages sans Frontières	Togo	Pafao	19 971	15	01/01/18	31/03/19	15/01/18	Bruno Guermonprez
Elevages sans frontières	Togo	Pafao 2016	48 000	32	01/08/16	31/03/19	09/09/16	Bruno Guermonprez
Total ESF			**67 971**					
Grdr	Sénégal	Approvisionnement des cantines scolaires et des marchés de Ziguinchor en produits maraichers sains	50 000	36	01/07/15	30/06/18	17/08/15	Olivier Le Masson
Grdr	Mali / France	Penser les mobilités au sein de l'économie sociale et solidaire comme levier pour coopérer autrement, en s'appuyant sur les territoires du Nord-Pas de Calais et de Kayes	65 620	30	01/02/15	31/07/17	21/05/15	Olivier Le Masson
Total Grdr			**115 620**					
Gret	France/Burkina faso /Sénégal	ALIMEN**TERRE** 2017	37 040	12	01/01/17	30/11/17	04/01/17	Damien Thibault
Gret	Algérie	Appui transversal à la coordination du Programme	27 000	30	01/12/16	31/05/19	04/01/17	Damien Thibault
Gret	Burkina Faso	Valorisation des produits locaux transformés pour les marchés urbains du Burkina	50 000	35	01/01/15	30/11/17	02/02/15	Damien Thibault
Total Gret			**114 040**					
SOL	Sénégal	Film projet souveraineté alimentaire par la valorisation des céréales locales	15 000	23	31/01/17	31/12/18	07/08/17	Clotilde Bato
		Total 2018	**467 346**					

COMITE FRANÇAIS POUR
LA SOLIDARITE INTERNATIONALE

32 rue Le Peletier
F-75009 Paris

Tél. : 33 (0) 1 44 83 88 50
Fax : 33 (0) 1 44 83 88 79

@ : info@cfsi.asso.fr
www.cfsi.asso.fr